

Observatoire de la formation

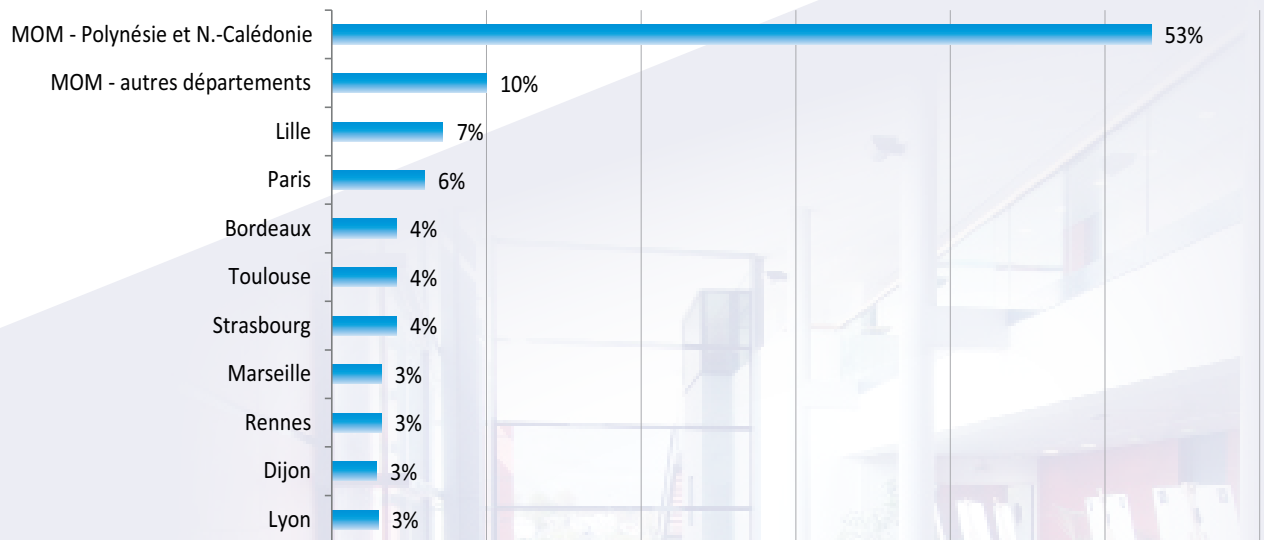
190^{ème} promotion de surveillants pénitentiaires

A retenir

- 386 élèves entrés en formation le 2 mars 2016
- 381 élèves ont répondu au questionnaire soit 99% de la promotion
- 75% d'hommes et 25% de femmes
- Âge moyen : 30,3 ans
- 53% de la promotion sont originaires de Polynésie française ou de Nouvelle-Calédonie et seront affectés dans ces deux régions
- Principale perspective de carrière : monter en grade vers des fonctions d'encadrement

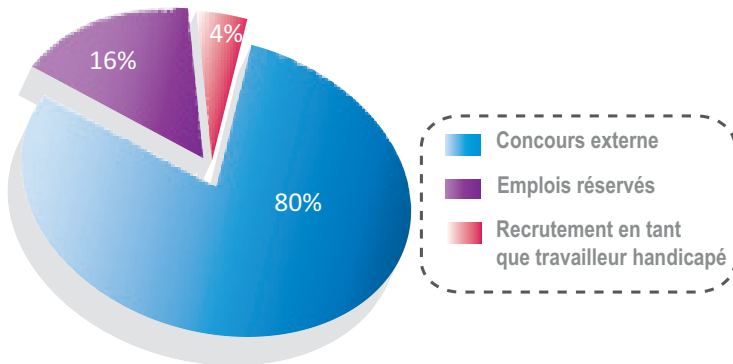
Profil sociodémographique

Graphique 1 : DISP d'origine des élèves - Proportions



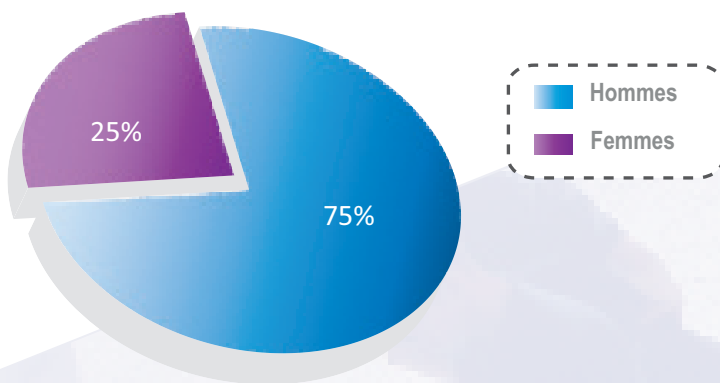
Cette promotion est caractérisée par le fait que plus de la moitié des élèves est originaire de Polynésie (167 élèves) ou de Nouvelle Calédonie (16 élèves). Ils ont été recrutés via des concours spécifiques et seront affectés uniquement dans leur région d'origine, contrairement à leurs homolo-

gues des départements d'Outre-Mer et de métropole. Les élèves issus de la MOM, hors Polynésie (Réunion, Guadeloupe, Martinique, Guyane et Mayotte) représentent quant à eux 10% de la promotion, devant les lillois (7%) et les franciliens (5%).

Graphique 2 : Modalités de recrutements - Proportions

Le concours externe reste le principal mode de recrutement des surveillants pénitentiaires (80%). Les emplois réservés, qui permettent aux militaires (notamment) d'accéder à la formation sans concours, représentent 16% de la promotion. Les recrutés en tant que travailleur handicapé en représentent 4%.

Remarquons que les polynésiens et calédoniens sont 90% à avoir accédé à la formation par le concours externe.

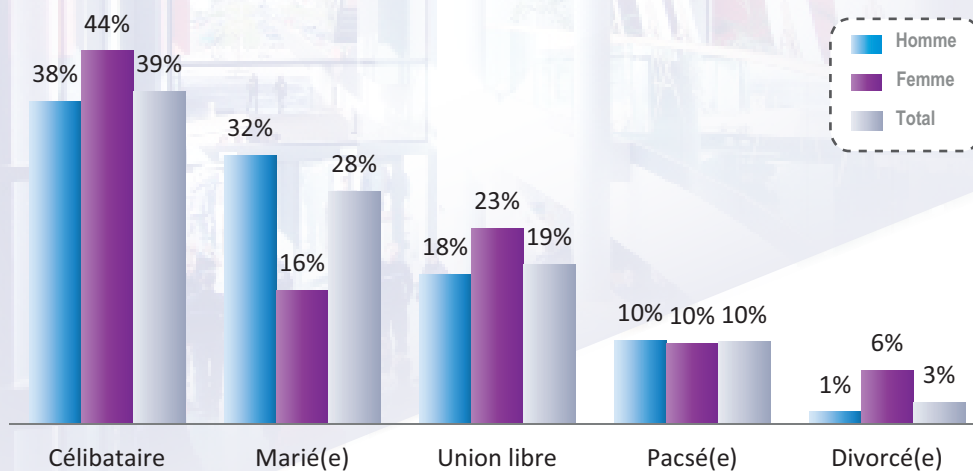
Graphique 3 : Répartition par genre – Proportions

Cette promotion compte trois quarts d'hommes pour un quart de femmes. Les premiers ont en moyenne 30 ans et 6 mois, soit un an de plus que leurs homologues féminins.

L'élève le plus jeune à 20 ans, contre 49 ans pour le plus âgé.

Les élèves polynésiens et calédoniens comptent davantage d'hommes dans leurs rangs que les autres puisque il y a 85% d'élèves de sexe masculin dans cette population.

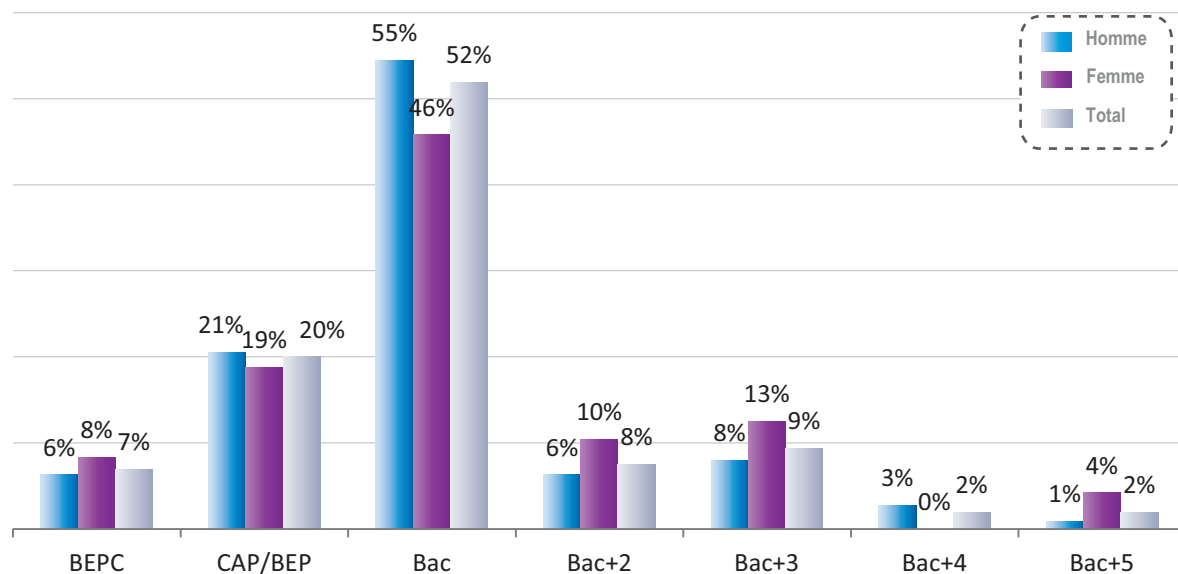
Graphique 4 : Situation matrimoniale selon le genre – Proportions



En additionnant les élèves mariés (28%), en union libre (19%) et pacsés (10%), on observe que plus de la moitié de la promotion vit en couple. Les célibataires (39%) sont plus nombreux chez les femmes (44%) que chez les hommes (38%). Il en va de même pour les divorcés puisque 6% des femmes sont dans cette situation contre 1% des hommes. 55% des élèves sont parents (de 1 à 4 enfants). Le nombre moyen d'enfants par élève est de 1,9.

24 élèves, soit 6% de la promotion, sont en situation de monoparentalité, c'est-à-dire célibataires ou divorcés avec la garde d'au moins un enfant. Les élèves polynésiens ont davantage tendance que les autres à vivre en couple (63% contre 50% pour les autres) et à être parents (60% le sont contre 48% pour les autres).

Graphique 5 : Diplôme le plus élevé en fonction du genre – Proportions

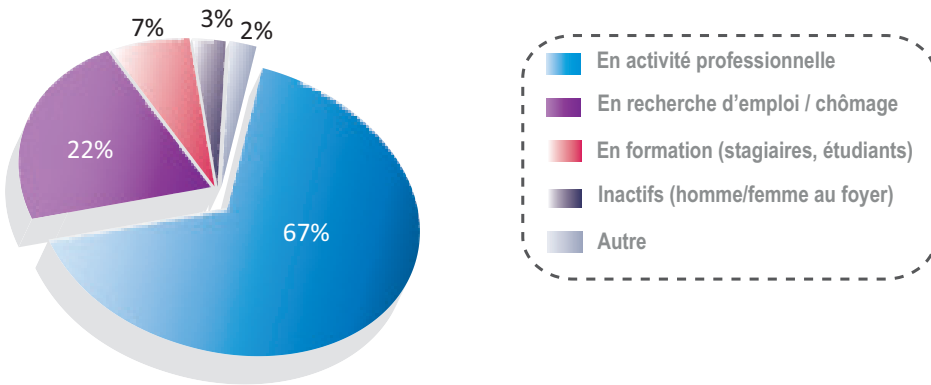


Le niveau de diplôme est conforme au niveau habituel, avec plus de la moitié des élèves qui sont en possession du baccalauréat et 21% qui sont titulaires d'un diplôme d'études supérieures. Comme habituellement, les femmes sont plus diplômées que les hommes. Elles sont 27% à être titulaires d'un diplôme d'études supérieures contre 18% pour les hommes.

Les trois disciplines les plus représentées sont le commerce-économie-gestion (24%), l'industrie-BTP-agriculture (15%) et la défense publique-sécurité (8%).

Parcours professionnel

Graphique 6 : Situation professionnelle au moment du concours - Proportions

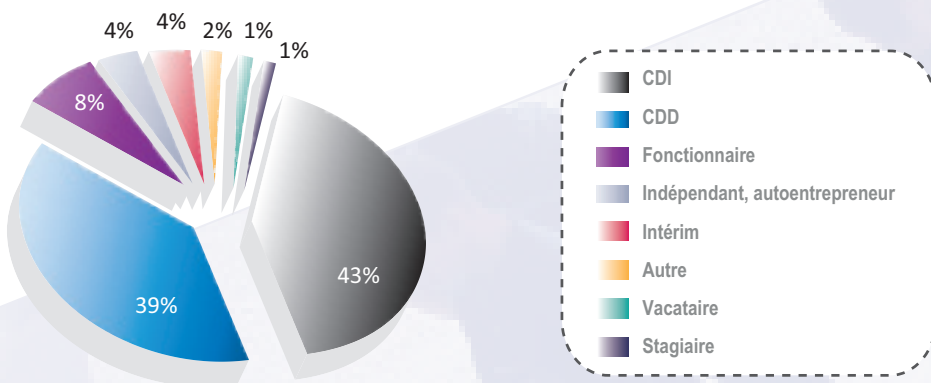


Comme l'ont montré les études passées, la majorité des élèves surveillants sont déjà bien insérés dans la vie active au moment du passage du concours. Il s'agit peu fréquemment d'individus qui viennent de terminer leurs études, comme c'est le cas pour les CPIP et les DSP. Ainsi, 67% des élèves étaient en activité professionnelle au moment du passage du concours et 22% étaient

en recherche d'emploi. Seuls 7% étaient encore en formation.

Concernant les périodes de chômage, 50% des élèves qui étaient dans cette situation au moment du passage du concours l'étaient depuis plus de un an.

Graphique 7 : Nature du dernier contrat de travail – Proportions

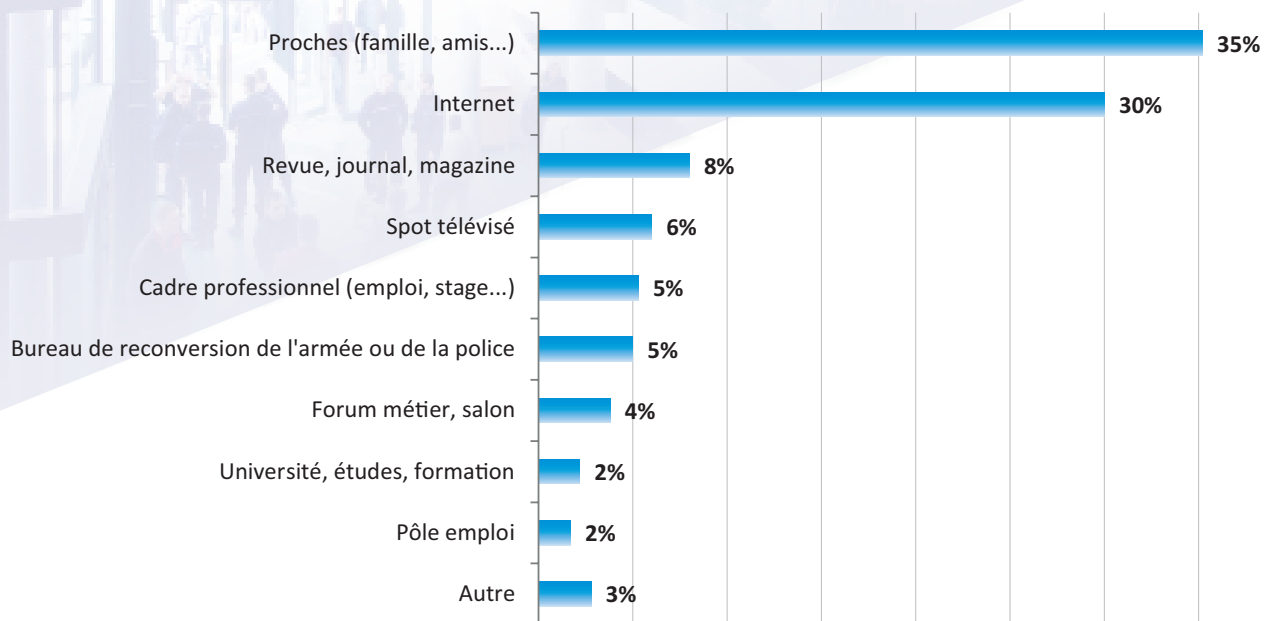


Non seulement la majorité des élèves occupait un emploi au moment du concours, mais celui-ci était de surcroît en contrat à durée indéterminée pour 43% d'entre eux. Par ailleurs, pour 75% des élèves ayant déjà travaillé, leur dernière expérience a duré pendant plus d'un an. Dans 75% des cas également, la dernière expérience profes-

sionnelle était une expérience en tant qu'employé. Enfin, de nombreux élèves ont déjà de l'expérience professionnelle dans un ou plusieurs métiers de la sécurité publique, c'est-à-dire dans l'armée, la police, la gendarmerie ou les douanes (39%).

Motivations et perspectives professionnelles

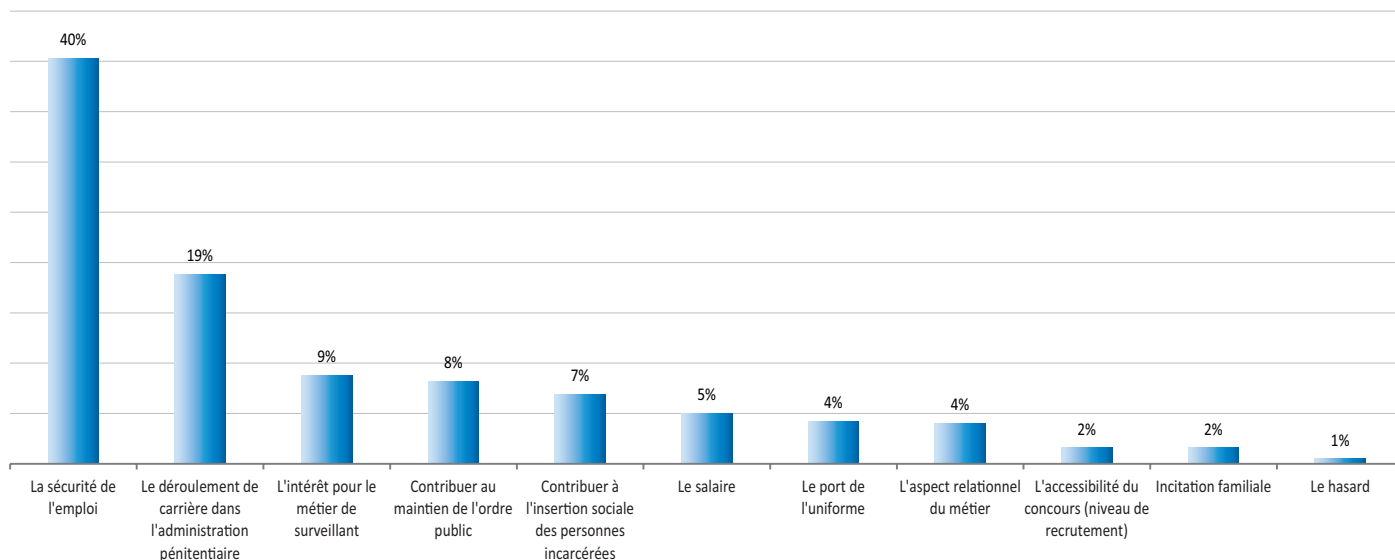
Graphique 8 : « Par quel intermédiaire avez-vous connu le concours de surveillant pénitentiaire ? »- Proportions (plusieurs réponses possibles)



A propos du moyen par lequel les élèves ont pris connaissance de l'existence du concours de surveillant pénitentiaire, deux vecteurs d'information se distinguent. En premier lieu, il s'agit

des proches (famille, amis...). 35% des élèves disent avoir été informés par leur biais. En second lieu, il s'agit d'Internet, grâce auquel 30% des élèves ont été informés.

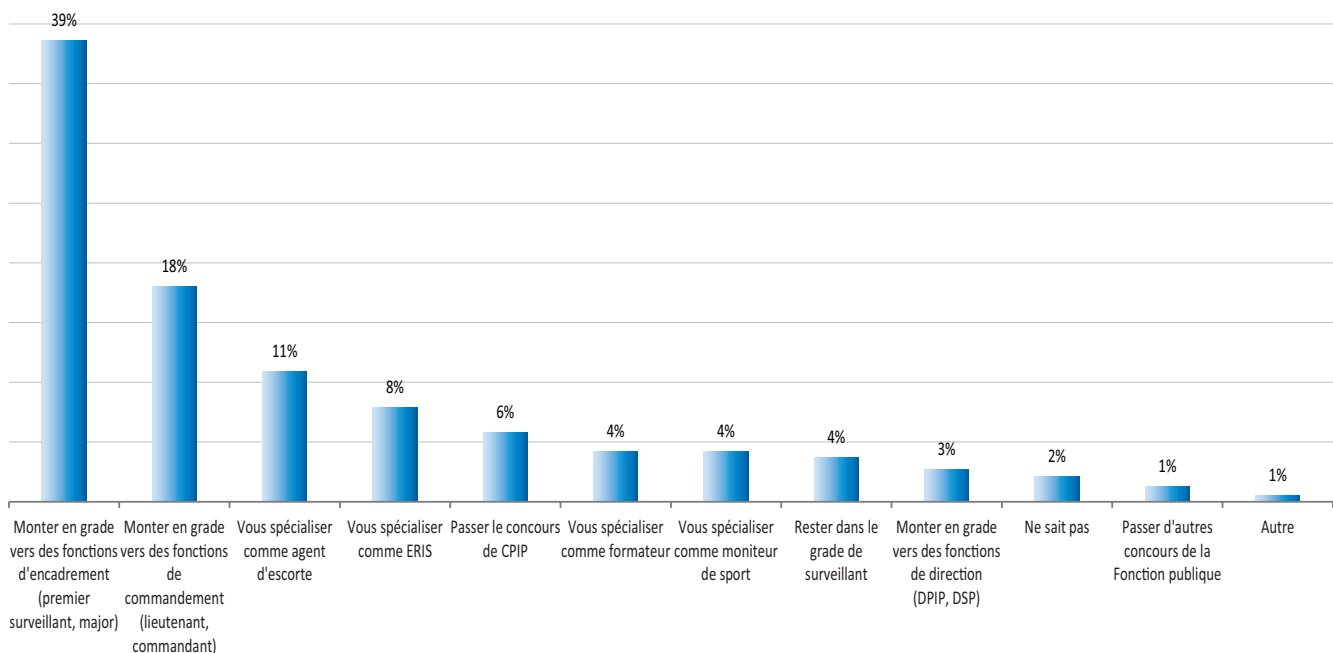
Graphique 9 : Première motivation pour le métier de surveillant pénitentiaire - Proportions



La sécurité de l'emploi demeure la première motivation des agents à intégrer la formation de surveillant pénitentiaire (40%). Suit une autre motivation utilitaire, le déroulement de carrière dans l'administration pénitentiaire (19%). Il faut attendre le troi-

sième item pour trouver une motivation liée à l'intérêt pour le métier de surveillant pénitentiaire (9%). Remarquons que seul 1% des élèves dit avoir intégré la formation par hasard.

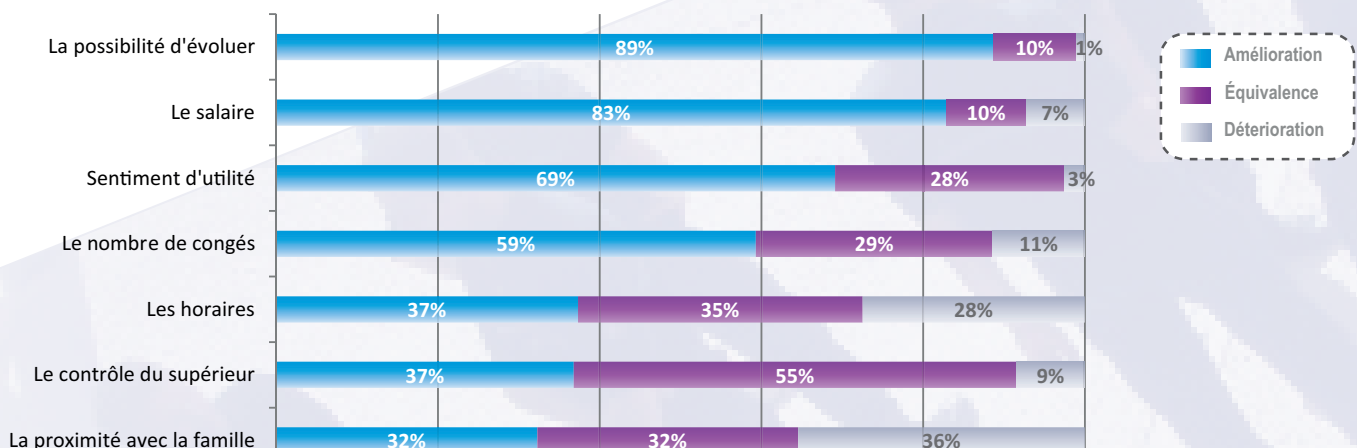
Graphique 10 : Principales perspectives d'évolutions professionnelles – proportions



Les perspectives professionnelles des élèves surveillants voient deux logiques s'affronter. D'un côté, la majorité des élèves souhaite monter en grade, que ce soit vers des fonctions d'encadrement dans le corps des surveillants (39%), des fonctions de commandement (18%) ou des fonctions de direction (3%).

D'un autre côté, une partie des élèves envisagent plutôt une poursuite de carrière vers la spécialisation dans le corps des surveillants, que ce soit en tant qu'agent d'escorte (11%), d'ERIS (8%), de formateur (4%) ou de moniteur de sport (4%).

Graphique 11 : Conditions de travail du métier de surveillant par rapport au dernier emploi occupé - Proportions



Interrogés sur les avantages et les inconvénients du métier de surveillant par rapport à leur dernier emploi, les élèves expriment globalement que leurs nouvelles conditions de travail devraient être au moins égales, si ce n'est meilleures qu'auparavant, notamment en ce qui concerne leurs possibilités d'évolution (89%), leur salaire (83%), leur sentiment d'utilité (69%) et leur nombre de congés (59%).

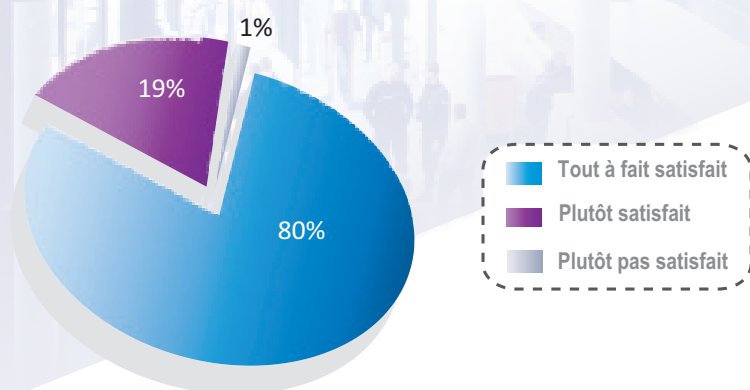
En revanche, deux aspects engendrent plus de crainte que les autres. Il s'agit des horaires, pour lesquels 28% des élèves pensent qu'ils seront plus compliqués que dans leur précédent emploi, ainsi que la proximité avec la famille, que 36% des élèves craignent de voir se détériorer. Bien qu'affectés dans leur région d'origine, une partie des polynésiens et calédoniens redoute tout de même l'éloignement familial (ils sont 20% dans ce cas).

Toutefois, deux aspects engendrent plus de crainte que les autres. Il s'agit des horaires, pour lesquels 28% des élèves

Le contrôle du supérieur hiérarchique du surveillant est quant à lui perçu comme équivalent à celui de leur ancien emploi par une majorité des élèves.

A propos de l'accueil

Graphique 12 : Satisfaction vis-à-vis de l'accueil des élèves polynésiens à l'aéroport de Toulouse - Proportions



Une partie des élèves polynésiens et calédoniens a été accueillie à l'aéroport de Toulouse par des personnels volontaires de l'Énap. Cette initiative a été particulièrement appréciée par ceux qui en ont bénéficiés. 80% d'entre eux se sont déclarés tout à fait satisfaits des conditions de leur arrivée. En outre, voici quelques un des commentaires laissés à ce sujet par les intéres-

sés : « Bon accueil - Personnel serviable et disponible » ; « Présence et accueil des accompagnateurs qui nous ont bien renseignés et informés sur la majorité de nos interrogations » ; « Je suis satisfaite de l'accueil, car il est difficile d'arriver et s'adapter au climat. Cela nous rassure » ; « Un accueil chaleureux et excellent ».



190^{ème} promotion de surveillants pénitentiaires

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/elevés/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargés d'études : valentine.auzanneau@justice.fr

nicolas.boutin@justice.fr

AVRIL 2016

 OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION



Directeur de la publication : Sophie BLEUET - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Valentine AUZANNEAU, Nicolas BOUTIN

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99

 **Énap**
École nationale
d'administration
pénitentiaire